

La réception critique de *Charles Guérin* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau au XIX^e siècle. De l'émergence d'une littérature nationale

Véronique Roy

Volume 26, numéro 2 (77), hiver 2001

Denise Desautels

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201544ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201544ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, V. (2001). La réception critique de *Charles Guérin* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau au XIX^e siècle. De l'émergence d'une littérature nationale. *Voix et Images*, 26(2), 339–358. <https://doi.org/10.7202/201544ar>

Résumé de l'article

Pour l'abbé Henri-Raymond Casgrain, comme pour ses contemporains, le désir de fonder une littérature nationale, au Canada français, s'assortit d'une volonté d'appréciation des oeuvres littéraires, conformément à l'idéologie ultramontaine véhiculée par les instances ecclésiastiques de l'époque. Le roman de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *Charles Guérin*, a contribué à cette effervescence littéraire qui marqua le tournant de la seconde moitié du XIX^e siècle, en plus de susciter un vaste mouvement d'intérêt auprès de la critique littéraire. Cet article propose donc une lecture de la réception critique de *Charles Guérin* afin de déceler les normes esthétiques qui prévalent lors de l'évaluation de la production littéraire dans le contexte d'une littérature en émergence.

La réception critique de Charles Guérin de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau au XIX^e siècle. De l'émergence d'une littérature nationale

Véronique Roy, Université d'Ottawa

Pour l'abbé Henri-Raymond Casgrain, comme pour ses contemporains, le désir de fonder une littérature nationale, au Canada français, s'assortit d'une volonté d'appréciation des œuvres littéraires, conformément à l'idéologie ultramontaine véhiculée par les instances ecclésiastiques de l'époque. Le roman de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Charles Guérin, a contribué à cette effervescence littéraire qui marqua le tournant de la seconde moitié du XIX^e siècle, en plus de susciter un vaste mouvement d'intérêt auprès de la critique littéraire. Cet article propose donc une lecture de la réception critique de Charles Guérin afin de déceler les normes esthétiques qui prévalent lors de l'évaluation de la production littéraire dans le contexte d'une littérature en émergence.

Les années soixante marquèrent un tournant décisif dans l'avenir des lettres canadiennes au XIX^e siècle; l'idéal patriotique insufflé à quelques écrivains fit naître le premier mouvement littéraire du Canada français¹. Par leur volonté de fonder une littérature nationale, ces derniers répondaient alors au discours mobilisateur des Louis-Auguste Olivier² et Aurèle Plamondon³ qui réclamaient déjà, une quinzaine d'années plus tôt, ce tribut garant de la survivance de la nation canadienne-française.

Il fallut pourtant attendre les années qui suivirent ce mouvement littéraire pour qu'apparaisse une réflexion sur la critique littéraire au Canada français. Non pas qu'elle fut inexistante avant la décennie de 1860, mais

-
1. Voir à ce sujet l'étude d'ensemble de Réjean Robidoux, *Fonder une littérature nationale. Notes d'histoire littéraire*, Ottawa, Éditions Davis, 1994, 208 p.
 2. Louis-Auguste Olivier, «Essai sur la littérature en Canada», *La Revue canadienne*, vol. I, n^o 4, 25 janvier 1845, p. 28-29.
 3. Aurèle Plamondon, «Prospectus», *Ménestrel*, vol. I, n^o 1, 20 juin 1844, p. 2-3 et vol. I, n^o 26, 19 décembre 1844, p. 2.

bien parce qu'elle accédait désormais à un statut particulier en initiant un questionnement sur son rôle institutionnel. Comme plusieurs de ses contemporains, Henri-Raymond Casgrain fit paraître dans *L'Opinion publique*, en 1872, un article où il énonçait avec vigueur les principaux mandats de cette critique qui devait régler le sort des lettres canadiennes-françaises :

Ce qu'il faut aujourd'hui pour favoriser ce mouvement [littéraire], pour développer le goût et fortifier la pensée des écrivains, c'est une critique saine et vigoureuse, qui ne craigne pas de porter hardiment le scalpel dans les écrits de nos auteurs, de les analyser froidement et librement, d'en montrer, sans craintes, les défauts à côté des beautés véritables⁴.

Ces considérations constituent la prémisse d'une étude consacrée au roman *Charles Guérin*⁵ de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, publié une trentaine d'années auparavant. Car non content de jeter les fondements d'un appareil critique qu'il jugeait nécessaire à l'épanouissement de la littérature canadienne-française, Casgrain s'est empressé d'en éprouver les rouages dans son analyse de l'œuvre littéraire de Chauveau⁶. Il ne fut cependant pas le seul à se pencher sur ce roman qui, depuis sa parution⁷ jusqu'à l'aube du xx^e siècle, suscita un vif intérêt tant de la part du lectorat français que canadien-français, et ce, en plus de récolter une large audience auprès d'un public non initié. En somme, cet ouvrage offre un cas à part pour qui s'intéresse à la conception de la littérature de l'époque; en plus d'être l'objet d'un intérêt soutenu, jusqu'au tournant du siècle, *Charles Guérin* aura été le premier roman canadien-français à obtenir un écho de la France.

Or, qu'en est-il véritablement de la réception critique de *Charles Guérin* si l'on se projette au-delà de l'aphorisme de Casgrain? Sans doute l'étude approfondie des commentaires suscités par le roman sera-t-elle autrement révélatrice de l'ensemble des critères qui ont infléchi le jugement de la critique littéraire du xix^e siècle. Car circonscrire l'horizon d'attente d'un lectorat, dans le contexte d'une littérature en émergence, c'est déceler les normes esthétiques qui préexistent à l'œuvre littéraire pour mieux comprendre les enjeux institutionnels qui la traversent. De ce point de

4. Henri-Raymond Casgrain, «Critique littéraire», *L'Opinion publique*, vol. III, n° 33, 15 août 1872, p. 385.

5. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *Charles Guérin. Roman de mœurs canadiennes*, Montréal, Fides, coll. «Nénuphar», 1978, 392 p.

6. Cet article aurait été écrit en réponse aux critiques d'André-Napoléon Montpetit, qui avait reproché à Placide Lépine [pseudonyme de Joseph Marmette et Henri-Raymond Casgrain] d'émettre des jugements littéraires «ni étudiés, ni raisonnés, ni motivés» dans ses *Silhouettes littéraires*. Voir l'article consacré à P.-J.-O. Chauveau dans *L'Opinion publique*, vol. III, n° 11, 14 mars 1872, p. 122.

7. La première partie du roman de Chauveau fut d'abord publiée sans nom d'auteur dans *L'Album littéraire et musical de la Revue canadienne* de février 1846 à mars 1847. C'est à l'éditeur Georges-Hippolyte Cherrier que l'on doit la publication de *Charles Guérin* en volume; l'ouvrage parut en six livraisons du 19 août 1852 au 28 février 1853.

vue, on ne peut que se rallier à l'esthétique de la réception de Hans Robert Jauss, selon laquelle l'horizon d'attente qui oriente le public, dans son appréciation des œuvres littéraires, dépend de trois facteurs principaux : « L'expérience que le public a du genre dont elle relève, la forme et la thématique d'œuvres antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, monde imaginaire et réalité quotidienne⁸. » Adaptée aux circonstances du XIX^e siècle canadien-français, l'esthétique de la réception s'avère un remarquable instrument d'analyse du discours exégétique de l'époque et, par conséquent, des déterminations du champ littéraire.

Se côtoieront, au sein de cette étude, des textes aussi éloignés par la forme que des lettres de compliments adressées à l'auteur, des conférences prononcées en public et des extraits tirés d'anthologies littéraires⁹. Y figureront aussi, de manière moins surprenante, des comptes rendus journalistiques sur l'œuvre de l'auteur, ainsi que des biographies littéraires¹⁰, dont l'une fut à l'origine d'une querelle à propos du roman de Chauveau. S'ajouteront à cet ensemble les deux préfaces¹¹ que connut le roman au XIX^e siècle, et sans lesquelles ce survol de la réception critique de *Charles Guérin* serait incomplet. Car quelles que soient leurs particularités formelles ou leurs modalités d'énonciation, ces textes, nous tenterons de le montrer, proviennent d'un horizon d'attente qui est demeuré relativement stable tout au long du XIX^e siècle.

Mentionnons, enfin, que notre étude n'a pas cherché à mettre en évidence les détails chronologiques de la réception de *Charles Guérin*. Bien qu'elle doive beaucoup aux articles de David Hayne¹² et de Pierre Hébert¹³, elle s'est plutôt souciée de dégager les constantes de cette réception sans négliger toutefois d'en appeler à la chronologie, lorsqu'elle l'a jugée nécessaire.

8. Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 1978, p. 49.

9. À propos de *L'histoire de la littérature canadienne* d'Edmond Lareau, qui contient des passages traitant du roman *Charles Guérin*, consulter l'excellente étude de Manon Brunet, « L'historien Edmond Lareau et la critique littéraire », *RHLQCF* (La critique littéraire), n° 14, été-automne 1987, p. 37-57.

10. À propos des biographies littéraires au XIX^e siècle, voir l'article de Manon Brunet, « Silhouettes, portraits et profils. La critique biographique de nos hommes de lettres au XIX^e siècle », *Critique et littérature québécoise* (Annette Hayward et Agnès Whitfield, dir.), Montréal, Triptyque, 1992, p. 97-107.

11. Pour une étude des préfaces de *Charles Guérin*, voir l'article de Max Roy, « Rééditions et relectures. Éléments d'une histoire de la lecture littéraire au Québec », *L'acte de lecture* (Denis Saint-Jacques, dir.), Québec, Nuit blanche éditeur, 1994, p. 37-49.

12. David Hayne, « La réception critique de *Charles Guérin* de P.-J.-O. Chauveau (1853) », *Critique et littérature québécoise*, op. cit., p. 215-226.

13. Pierre Hébert, « La réception de la littérature canadienne-française en France, au XIX^e siècle », *Voix et Images*, vol. XI, n° 2, hiver 1986, p. 265-300.

Critique littéraire et conception du genre romanesque au XIX^e siècle

Les années 1840 marquent également un virage dans la conception des lettres canadiennes au XIX^e siècle ; les tenants de l'idéologie catholique ultramontaine s'emparent des sphères d'influence directement liées à la diffusion du savoir. Qu'on pense, par exemple, à la lutte en faveur d'un système d'éducation primaire confessionnel, à la fondation de l'œuvre des « bons livres », et surtout à la publication des *Mélanges religieux*, journal fondé sous l'égide de M^{re} Bourget, ardent défenseur de la doctrine ultramontaine. Maurice Lemire a d'ailleurs bien fait ressortir l'influence de ce journal sur l'évolution de la critique littéraire au Canada français : « Son importance réside [...] dans la redéfinition de l'horizon d'attente qu'il fixe pour les catholiques. Jusqu'alors [...] chacun y allait un peu selon l'inspiration du moment pour apprécier les rares parutions canadiennes, mais cette époque est bien révolue avec l'accaparement du discours critique par les ultramontains¹⁴. » L'appréciation des œuvres littéraires sera donc fondée, à partir de cette époque, sur des préceptes moraux issus de la doctrine ultramontaine, qui va dominer jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

À cela s'ajoute un vif débat sur le genre romanesque qui occupe autant l'homme de lettres que l'homme d'Église. Loin de bénéficier du même statut que la poésie, qui jouit d'un préjugé favorable auprès des instances ecclésiastiques au XIX^e siècle, le genre romanesque s'est développé dans un rapport de tension entre sa vocation littéraire et l'observance des critères moraux véhiculés par l'épiscopat canadien-français. Inspiré de l'écho des feuilletons français, dans sa conception du genre romanesque, le clergé n'a de cesse de dénoncer l'immoralité du roman aux lecteurs des revues et des journaux qui publient fréquemment ces textes de fiction.

Or, en dépit de ses nombreux détracteurs, le roman continue de remporter l'adhésion du public. Si bien que le clergé se voit contraint d'adopter une tout autre stratégie discursive, non sans conserver ses réticences à l'endroit du genre romanesque, comme en témoigne ce commentaire d'Octave Crémazie : « Le roman, quelque religieux qu'il soit, est toujours un genre secondaire ; on s'en sert comme du sucre pour couvrir les pilules lorsqu'on veut faire accepter certaines idées bonnes ou mauvaises¹⁵. » Faute de pouvoir en neutraliser l'influence, les autorités cléricales chercheront à imprimer un caractère moral au roman, en plus d'y entrevoir un puissant instrument didactique.

Tel est le discours qui prévaut au moment où s'énonce la critique du roman *Charles Guérin*, puisque le souci de la morale intervient sans cesse

14. Maurice Lemire, « Un nouvel horizon d'attente pour la critique littéraire dans *Les Mélanges religieux 1840-1845* », *Critique et littérature québécoise*, op. cit., p. 71-81.

15. Lettre d'Octave Crémazie à Henri-Raymond Casgrain, 29 janvier 1867.

dans le mandat de lecture des instances réceptrices. Dans l'article qu'il consacre à *Charles Guérin*, en 1872, Casgrain constate à propos de ce roman qu'« au point de vue de la morale et des principes, il est digne de figurer à côté du *Répertoire national*¹⁶ ». Henri-Émile Chevalier, le rédacteur en chef de *La Ruche littéraire*, y voit quant à lui un « bon livre [...] qui ne sera pas plus déplacé dans la bibliothèque de l'homme de lettres que dans celle de la mère de famille¹⁷ ».

Désormais, c'est plutôt sous la forme d'un éloge des mœurs canadiennes-françaises que se rencontre l'expression la plus courante de ce plaidoyer en faveur de la morale. Dans son *Avis de l'éditeur*, qui sert de préface à l'édition de 1853, Georges-Hippolyte Cherrier inaugure ce mouvement qui va persister jusqu'à la fin du XIX^e siècle :

Ceux qui chercheront dans *Charles Guérin* un de ces drames terribles et pantelants comme Eugène Sue et Frédéric Soulié en ont écrit, seront bien complètement désappointés. [...] De cela cependant il ne faudra peut-être pas autant blâmer l'auteur que nos Canadiens, qui tuent ou empoisonnent assez rarement leur femme [...] qui se suicident le moins qu'ils peuvent et qui en général mènent [...] une vie paisible et dénuée d'aventures auprès de l'église de leur paroisse¹⁸.

L'éditeur de *Charles Guérin* use ici d'une rhétorique très fréquente à l'époque en faisant appel à la figure repoussoir des feuilletons français, pour ensuite se répandre en éloge sur les bonnes mœurs du Canada français. Cet hymne à la pureté des mœurs canadiennes-françaises a d'ailleurs ponctué, comme le fait remarquer David Hayne, l'ensemble des comptes rendus qui, saluant la « publication en volume de *Charles Guérin*, dénonçaient l'influence malsaine des feuilletons français et faisaient ressortir la qualité morale des rares ouvrages canadiens dignes d'attention¹⁹ ». C'est le cas, par exemple, de cet article publié en 1852, dans le journal *La Minerve* : « nous nous imbuons d'une littérature étrangère ; nous buvons à une source alimentée par des productions européennes de chaque jour, source bien souvent fangeuse. C'est ce qui nous tue, ce qui nous empêche d'apercevoir [*sic*] les perles littéraires que nous foulons à nos pieds²⁰. » Si d'autres le font de façon implicite, ils n'en reprennent pas moins cette dichotomie dans leur appréciation du roman. À propos de *Charles Guérin*, Casgrain décrète que « les scènes de la vie paisible et douce, les études de mœurs, les tableaux de genre, étaient, en effet, plus

16. Henri-Raymond Casgrain, « Critique littéraire », *L'Opinion publique*, vol. III, n° 34, 22 août 1872, p. 397.

17. Henri-Émile Chevalier, « Bibliographie canadienne. *Charles Guérin* », *La Ruche littéraire*, 1853, p. 106.

18. Georges-Hippolyte Cherrier, « Avis de l'éditeur », *Le Moniteur canadien*, vol. V, n° 38, 17 juin 1852, p. 4.

19. David Hayne, *loc. cit.*, p. 20.

20. Anonyme, « Bibliographie. *Charles Guérin* », *La Minerve*, vol. XXV, n° 31, 19 novembre 1852, p. 2.

conformes à la nature [du] [...] talent [de l'auteur] que les grands effets dramatiques, les coups de théâtre, les déploiements énergiques²¹.» À quelques années seulement d'intervalle, Louis-Michel Darveau reprend à peu près le même argument dans une biographie consacrée à Chauveau :

Publié dans le but de mettre en relief un échantillon pur et simple des mœurs canadiennes de nos jours, ce livre ne contient pas et certes ne peut contenir des scènes émouvantes, tragiques, étranges et à sensation qui font la vogue et le succès des romans étrangers et la fortune de leurs auteurs²².

Rien de bien original, non plus, chez l'historien Edmond Lareau, qui exprime son appréciation du roman dans son *Histoire de la littérature canadienne* : «Il n'y a là, dans ces trois cent pages, aucune de ces aventures, de ces intrigues, de ces invraisemblances, de cette profusion de personnages et de types qui font le caractère distinctif des romans du jour²³.» Jules-Paul Tardivel se fait enfin l'écho de ce qui est alors devenu une véritable litanie : «C'est un roman de mœurs canadiennes, c'est-à-dire de mœurs en général paisibles. Les duels, les suicides, les meurtres et les autres crimes éclatants sont heureusement fort rares parmi nous, et l'auteur ne l'a pas oublié²⁴.» La définition du genre romanesque, on le voit bien, passe par un rapport antinomique entre le roman canadien-français et la production littéraire issue de la France. C'est d'ailleurs un véritable lieu commun que ce paradigme qui traverse le XIX^e siècle littéraire canadien-français, réitérant à tout propos la formule de Patrice Lacombe, l'auteur de *La terre paternelle* : «Laissons aux vieux pays que la civilisation a gâté [*sic*] leurs romans ensanglantés, peignons l'enfant du sol tel qu'il est, religieux et honnête²⁵.» Seule échappe à ce consensus l'interprétation de Louis-Adolphe de Puibusque, littérateur français et ami de Chauveau, qui publie un article sur *Charles Guérin* dans un journal parisien. S'il reconnaît à ce roman le mérite d'être «vrai et moral²⁶», il n'en sollicite pas moins l'indulgence des canadiens-français à l'égard de la littérature française, qu'il juge «accessible aux émotions douces, aux pensées chastes, aux nobles enthousiasmes, à tout ce qui est généreux, noble et vrai²⁷».

Par sa singularité, ce commentaire n'est pas sans mettre l'accent sur l'homogénéité de la critique canadienne-française dont l'obsession de la

21. Henri-Raymond Casgrain, *loc. cit.*, p. 397.

22. Louis-Michel Darveau, *Nos hommes de lettres*, Montréal, Stevenson, 1873, p. 142.

23. Edmond Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, John Lovell, 1874, p. 382.

24. Jules-Paul Tardivel, «Charles Guérin. Roman des mœurs canadiennes», *Mélanges ou recueil d'études religieuses, sociales, politiques et littéraires*, vol. II, Québec, L.J. Demers, 1887, p. 301 à 307.

25. Patrice Lacombe, Préface de *La terre paternelle*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. «Cahiers du Québec», n° 4, 1972, 119 p.

26. Louis-Adolphe de Puibusque, «De la littérature française au Canada», *Le Canadien*, vol. XXV, n° 47, 27 août 1855, p. 2.

27. *Ibid.*

morale s'apparente, à toutes fins utiles, à une véritable dénégation du genre romanesque. Dans un article consacré à l'étude des préfaces littéraires au XIX^e siècle, Anthony Purdy a d'ailleurs ce commentaire qui pourrait s'appliquer aisément à l'ensemble de la critique canadienne-française de l'époque :

La condamnation du roman [...] fonctionnerait en vérité [...] comme une dénégation au sens fort ou psychanalytique du terme : ce qu'elle cache, ce qu'elle refoule, c'est l'impossibilité de sortir des codes du roman français pour créer un genre littéraire qui soit capable de véhiculer une vision du monde, un vraisemblable spécifiquement canadien²⁸.

En effet, cette volonté de s'affranchir des canons littéraires français se manifeste dans la définition du genre romanesque qui, lorsqu'il n'est pas condamné à faire œuvre immorale, recouvre des qualités synonymes d'une vocation sociale. *Charles Guérin* n'est-il pas, davantage qu'un simple roman, un « croquis des mœurs canadiennes²⁹ », « un prétexte pour [...] quelques dissertations politiques ou philosophiques³⁰ », de l'aveu même de ses contemporains? Chevalier déplore quant à lui que cette vocation sociale fasse défaut au roman : « Enfin, nous devons l'avouer, nous avons vainement tenté de découvrir le but de l'ouvrage ; il n'existe pas. Les romans de mœurs même doivent avoir un but social. Nul ne peut s'affranchir de ce devoir, et M. Chauveau y a manqué³¹. » Jusqu'à la fin du XIX^e siècle donc, le social interfère sans cesse avec le littéraire dans le processus de réception et ce à tel point que la valeur d'un roman dépend de l'expression d'une visée sociale. Qu'on se rappelle le contexte sociopolitique du Canada français, à l'époque, et l'on comprendra mieux que la critique littéraire ait voulu inscrire le roman dans la voie d'une action sociale pour ainsi favoriser l'émergence d'une conscience nationale.

Le discours sur la littérature nationale

À la suite de l'échec de la rébellion de 1837 se sont affirmées, à travers la littérature, les aspirations patriotiques de toute une génération d'écrivains. S'est amorcé, dans ces circonstances, un mouvement idéologique marqué par la volonté de doter le Canada français d'une tradition littéraire qui puisse témoigner de la mémoire historique du pays. Non seulement la production littéraire a-t-elle connu un essor sans précédent, à partir des années 1840, mais encore s'est-elle vu confier le mandat de « transmettre à

28. Anthony Purdy, « Ceci n'est pas un roman. À la recherche d'un vraisemblable : discours et contrat dans le roman canadien-français du XIX^e siècle », *Prefaces and Literary Manifestoes/Préfaces et manifestes littéraires, Towards a History of Literary Institution in Canada*, 3rd Conference, (Research Institute of Comparative Literature), Edmonton, University of Alberta, 1990, p. 26.

29. Anonyme, *loc. cit.*, p. 4.

30. Georges-Hippolyte Cherrier, *loc. cit.*, p. 4.

31. Henri-Émile Chevalier, *loc. cit.*, p. 106.

la postérité les traditions, les usages, en un mot tout ce qui constitue la nationalité d'un peuple, et de présenter aux générations futures les vertus et le patriotisme de leurs ancêtres³²».

À cette quête de légitimité, qui déterminait l'horizon d'attente de la critique canadienne-française, est venu se greffer un souci évident d'originalité qui allait définir les normes d'écriture en vigueur au XIX^e siècle. Comme le fait remarquer Réjean Robidoux, «il apparaît avec une évidence croissante que la "littérature du cru" devra être foncièrement canadienne, jusque dans le sujet, et bien distincte de celle de l'Europe³³». Aussi la critique littéraire est-elle sans cesse à l'affût d'un chef-d'œuvre typiquement canadien qui soit empreint d'originalité et de «couleur locale».

Les commentateurs de *Charles Guérin*, loin d'échapper à cette règle, réclament à la littérature canadienne ce caractère de spécificité grâce auquel elle pourrait se distinguer des modèles français. Sans doute est-ce l'article de *La Minerve* qui en présente l'exemple le plus frappant à travers son examen du roman de Chauveau :

Et puis malgré tout son mérite, malgré les beautés littéraires de son opuscule, malgré tous les efforts qu'il tente pour éviter l'échec de la copie, non pas du fond, mais de l'entourage, mais du style, mais du coloris européen français inaugure-t-il par son œuvre l'ère d'une littérature qui soit nôtre, qui soit du pays enfin? Ce genre introuvé, nous le sentons, nous le touchons de la main: mais nul encore n'a su l'atteindre³⁴.

La légitimation de la littérature canadienne, pour l'auteur de cet article, est donc conditionnelle à son émancipation par rapport aux modèles européens. Ne prétend-t-il pas, par ailleurs, que la nation canadienne présente un aspect singulier qu'il convient de mettre en valeur par le biais de sa production littéraire? «La sphère où nous gravitons n'est pas celle du vieux monde, notre sol n'est pas celui qu'on foule là-bas. Sa nation, ce nous semble, devrait donner des inspirations neuves, portant un genre de lettres aussi nouveau³⁵». D'où la nécessité de chanter «les forêts vierges peuplant les bords des grands Lacs» et les «rives du St-Laurent» dans un «langage pittoresque et nouveau³⁶». Car loin d'aspirer à l'imitation des traditions européennes, ce critique associe plutôt l'émergence des lettres canadiennes à l'évocation de vastes panoramas débordant de couleur locale.

Paradoxalement, cet appel à la nationalisation de la littérature s'assortit d'une référence inévitable à la France dans l'appréciation de la production littéraire canadienne-française. Sans cesse revendiquée par la critique canadienne, la norme européenne vient homologuer les jugements esthé-

32. *L'Écho du cabinet de la paroisse*, 12 octobre 1861.

33. Réjean Robidoux, *op. cit.*, p. 19.

34. Anonyme, *loc. cit.*, p. 2.

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

tiques prononcés à l'endroit du roman de Chauveau par ses compatriotes. Lorsqu'ils louangent *Charles Guérin*, certains critiques n'hésitent pas à dire qu'il soutient admirablement la comparaison avec les œuvres françaises. Réclamant sa part d'éloges, lors de la publication du roman, Cherrier, affirme avec aplomb que «c'est uniquement à [son] intervention que ceux qui ont pris quelque intérêt [...] à ce roman canadien, devront de pouvoir le placer dans leur bibliothèque, à côté des œuvres les plus brillantes de la littérature française³⁷». De même, Louis-Michel Darveau, l'auteur de *Nos hommes des lettres*, décrète que «le Canada n'a pas d'écrivains plus littérairement français que Chauveau³⁸». Il impose d'ailleurs cette comparaison à tous les écrits de celui qu'il range parmi les «princes de la littérature canadienne³⁹». Alors que ses vers s'apparentent à «une épître dont Boileau n'aurait pas rougi de prendre la paternité⁴⁰», ses revues mensuelles dans le *Journal de l'Instruction publique* «seraient dignes de figurer dans les meilleurs recueils littéraires de Paris⁴¹». Bien qu'elle aspire à l'autonomie de la littérature canadienne-française, on ne peut nier que la critique littéraire persiste à recourir au corpus français comme instance de légitimation.

C'est d'ailleurs le même type de rapports qui entre en jeu lorsque les critiques de *Charles Guérin* accordent un crédit pour le moins considérable à l'opinion des Français. En réponse à l'une des «Silhouettes littéraires⁴²», où le roman de Chauveau est loin d'être épargné par la verve satirique de Placide Lépine, André-Napoléon Montpetit fait ainsi part de ses inquiétudes quant à la réputation des écrivains canadiens auprès des étrangers: «Nos talents y sont amoindris, nos esprits d'élite altérés, nos hommes marquants rapetissés. Et je me demande ce que vont penser les étrangers du reste des Canadiens, de toute la nation, lorsqu'ils vont voir des hommes éminents parmi nous traités de pareille sorte⁴³.» Ces étrangers dont l'opinion importe grandement à Montpetit ne sont autres que les Français auxquels il ne cesse de faire allusion tout au long de son article. Ce n'est pas un hasard non plus si Ernest Gagnon invoque les noms de Louis-Adolphe de Puibusque et du comte de Montalembert dans la préface de la seconde édition en volume de *Charles Guérin*⁴⁴ afin

37. Georges-Hippolyte Cherrier, *loc. cit.*, p. 4.

38. Louis-Michel Darveau, *op. cit.*, p. 128.

39. *Ibid.*, p. 124.

40. *Ibid.*, p. 136.

41. *Ibid.*, p. 138.

42. Placide Lépine, *loc. cit.*, p. 122. Rappelons que cette biographie littéraire de Chauveau donna lieu à une querelle à laquelle participa André-Napoléon Montpetit, ami et défenseur de Chauveau.

43. André Napoléon Montpetit, «M. Placide Lépine», *L'Opinion publique*, vol. III, n° 13, 28 mars 1872, p. 147.

44. Ernest Gagnon, «Introduction», *Charles Guérin*, Montréal, Librairie Beauchemin, coll. «Bibliothèque canadienne», 1925 [1900], p. 11.

d'attester des qualités littéraires du roman. Ainsi, à une époque où la littérature nationale en est à jeter ses fondements, les agents du domaine littéraire aspirent à la reconnaissance de la France comme ultime consécration du talent canadien-français. Fondé sur cet éclatant paradoxe, le discours sur la littérature nationale ne cessera d'évoluer, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, dans une zone ambiguë où cohabitent la volonté d'être soi-même et le désir ardent d'obtenir la reconnaissance de l'Autre.

La France, cet astre rayonnant

Charles Guérin fut l'objet, plus que tout autre roman canadien, de nombreux articles publiés dans les périodiques français de l'époque. Considérant le climat de relative ignorance qui régnait alors dans la métropole à propos de l'ancienne colonie, on ne peut que s'interroger, cependant, sur les normes qui ont prévalu dans l'évaluation de la production littéraire canadienne par la critique française. Et se demander, par la même occasion, de quelle façon ces critères d'évaluation furent appliqués à une littérature en émergence⁴⁵.

Les lecteurs français de *Charles Guérin* ont tous en commun d'aborder les lettres canadiennes-françaises dans une optique centraliste, quelle que soit la métaphore qu'ils emploient pour illustrer leur discours. C'est le cas, par exemple, de Louis-Adolphe de Puibusque qui, dans un article paru suite à la publication de *Charles Guérin* en volume, se penche sur l'évolution des « littératures régionales » :

En réalité, les langues et les littératures sorties du même berceau [...] ont des latitudes qu'elles ne franchissent pas impunément : loin de leur soleil, elles s'étiolent et se gâtent, à moins qu'après avoir été transplantées elles ne trouvent dans une culture intelligente un autre principe de conservation et de vie⁴⁶.

Même discours chez Raoul Frary qui, à quelques vingt ans d'intervalle, reprend la comparaison telle quelle, si ce n'est qu'il le fait en des termes moins poétiques :

Il se produit des disparates que l'on évite aisément en France, plus difficilement dans une contrée aussi éloignée du centre. Le sentiment exact des nuances et de la finesse du goût sont des qualités qu'on [...] possède communément à Paris, mais qui font souvent défaut à la province quand elle ne se tient pas en relations suivies avec la capitale⁴⁷.

Tout espoir n'est pas perdu pour les lettres canadiennes-françaises, comme le laisse entendre ce commentaire de Frary qui n'est pas sans lais-

45. Voir à ce sujet l'article de Pierre Hébert, *loc. cit.*, p. 267-300. Pour une vue d'ensemble, consulter l'ouvrage de Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa (Cahiers du CRCCF), 1987, p. 239-267.

46. Louis-Adolphe de Puibusque, *loc. cit.*, p. 2.

47. Raoul Frary, « Le Canada français et sa littérature », *La Revue de Montréal*, février 1879, p. 106.

ser présager l'impérialisme culturel de la France. Pour tout ce qui touche les belles-lettres, «il importe, dit-il, que les Canadiens considèrent unanimement Paris comme leur capitale. Il est bon [...] que l'on décentralise le travail et l'initiative, mais non le goût⁴⁸.» Car, après tout, dira de Puibusque, l'esprit français n'est-il pas ce «phare dont les feux atteignent tous les points où quelque groupe de population parle notre langue⁴⁹», à tel point que parfois «du centre aux extrémités de la circonférence, on peut observer un ordre presque identique de progrès⁵⁰»? N'y a-t-il pas, entre la grande littérature et ses excroissances régionales, «quelque chose d'analogue au rapport d'un fruit avec l'arbre qui l'a porté⁵¹»? Quelques réductrices que soient ses visées, cette conception de la littérature canadienne-française a néanmoins fait fortune au XIX^e siècle, et les Canadiens eux-mêmes n'ont pas craint d'y avoir recours. Ainsi Casgrain qui, considérant l'évolution de la littérature nationale, s'émeut devant «ce jeune sauvageon, greffé sur le vieil arbre de la littérature française, épanoui au grand soleil d'Amérique, étal[ant] déjà plus d'une fleur, plus d'un fruit que la France ne dédaignera pas de cueillir tôt ou tard⁵²».

Dans de telles circonstances, nul ne saurait s'étonner que la critique française se prémunisse d'une attitude paternaliste à l'égard de ce qu'elle considère ni plus ni moins comme une colonie intellectuelle. C'est pourquoi, comme le fait remarquer Pierre Hébert, «[l]e lecteur français se montre extrêmement perméable à toute manifestation de francophonie, ou mieux, de francophilie. [...] L'on espère une sympathie, un amour de la France⁵³.» Quoi de plus éloquent à ce sujet que les effusions d'un Louis-Adolphe de Puibusque retrouvant en sol canadien «le cœur de l'ancienne France et l'esprit de la nouvelle⁵⁴», en plus de se découvrir des liens de parenté avec ses compatriotes d'outre-mer: «Parler de vous, c'est parler de nous, puisque nous sommes deux fois frères, et comme hommes, et comme Français⁵⁵.» La remarque vaut autant pour Raoul Frary, qui dit ceci à propos de la littérature canadienne: «Ce n'est pas sans une profonde émotion que nous retrouvons dans des livres écrits pour la plupart en français et imprimés en Amérique les fragments épars de cette Odyssée dont les héros sont nos proches parents⁵⁶.» Dans un même élan d'enthousiasme, il louange les Canadiens-français de leur fidélité envers la mère-patrie: «Nous avons mis autant de promptitude à les

48. *Ibid.*

49. Louis-Adolphe de Puibusque, *loc. cit.*, p. 2.

50. *Ibid.*

51. *Ibid.*

52. Henri-Raymond Casgrain, *loc. cit.*, p. 385.

53. Pierre Hébert, *loc. cit.*, p. 270.

54. Louis-Adolphe de Puibusque, *loc. cit.*, p. 2.

55. *Ibid.*

56. Raoul Frary, *loc. cit.*, p. 612.

oublier, remarque-t-il, qu'ils ont mis de persévérance à se souvenir de nous⁵⁷.» Si l'on en croit enfin madame Manoël de Grandfort, qui connaît le Canada pour y avoir effectué un bref séjour en 1854, ce pays renvoie une «image fidèle de la vieille France⁵⁸» et lui voue les sentiments les plus généreux: «Lorsque la France saura [...] tout ce qu'il y a de vénération et d'amour pour elle dans le cœur des Canadiens, elle se reprochera de les avoir si longtemps oubliés⁵⁹», écrit-elle à ses compatriotes français.

Si les Français font sans cesse allusion à l'héritage patriotique et littéraire qu'ils ont légué au Canada français, ils n'hésitent pas à rejeter, aussi étonnant que cela puisse paraître, les conventions littéraires européennes quand vient le moment d'apprécier les œuvres canadiennes. Selon Pierre Hébert, «le modèle français n'est jamais posé comme un idéal à atteindre. Les lecteurs qui l'évoquent face à l'œuvre canadienne le rejettent aussitôt, favorisant la simplicité et la saveur locale⁶⁰.» C'est du moins ce que font plusieurs lecteurs de *Charles Guérin*, qui excusent ses faiblesses de style pour ensuite en apprécier le sujet. Bien qu'il signale à propos du roman de Chauveau que «la critique [...] aurait plus d'une imperfection à signaler dans son roman si elle l'examinait du point de vue des conventions européennes⁶¹», Louis-Adolphe de Puibusque s'empresse ensuite de réclamer l'indulgence des lecteurs:

[...] gardons-nous donc de nous montrer trop exigeants envers un jeune auteur qui nous donne du premier coup un paysage neuf, des scènes de mœurs instructives et une action attachante. *Charles Guérin* est mieux qu'un bon livre, c'est un bon exemple, il excitera l'émulation de nos anciens compatriotes et nous ne tarderons pas sans doute à voir d'autres anneaux ajoutés à la chaîne qui doit réunir à la fois les esprits et les cœurs des deux Frances⁶².

Ce commentaire est loin d'être le seul en son genre, puisque Raoul Frary use lui aussi de cette rhétorique lorsqu'il engage le lecteur à troquer sa sensibilité esthétique contre une certaine bienveillance à l'égard du roman *Charles Guérin*:

Il ne faut pas l'aborder avec cette attention critique et cette délicatesse nerveuse qui nous rend sensible [*sic*] aux moindres taches. Il y a ici des taches et des défauts; [...] mais dépouillons-nous, pour un instant, de ce goût raffiné et irritable que nous a fait la lecture de nos chefs-d'œuvre européens. Laissons-nous aller sans résistance au courant de cette narration limpide: laissons-nous toucher par ces scènes d'un pathétique si naturel; laissons-

57. *Ibid.*, p. 607.

58. Lettre de Charles de Montalembert, 19 octobre 1854, citée par Ernest Gagnon, *op. cit.*, p. 12.

59. Madame Manoël de Grandfort, *L'autre monde*, Paris, Librairie nouvelle, 2^e édition, 1857, p. 271.

60. Pierre Hébert, *loc. cit.*, p. 268-269.

61. Louis-Adolphe de Puibusque, *loc. cit.*, p. 2.

62. *Ibid.*

nous amuser par ces peintures naïves de la vie de province et de la vie rustique; il nous suffira pour être émus et charmés, de ne pas nous mettre en défense⁶³.

Peut-on ne pas le remarquer, dans les deux cas, le jugement favorable tient plutôt à l'éloge du contenu qu'à celui de la forme? Loin de s'extasier sur le style, le lecteur français préfère mettre l'accent sur les qualités du fond et porte une attention toute particulière aux scènes ayant un cachet typiquement canadien. On ne peut qu'en conclure, à la suite de Pierre Hébert, que la critique française, «plutôt que d'une saisie rationnelle préfère une approche sentimentale non exempte de condescendance⁶⁴».

Ce mouvement tend cependant à se renverser, vers la fin du XIX^e siècle, et de nouvelles exigences viennent réorganiser la grille de lecture de la critique française. Si l'attitude paternaliste et condescendante que l'on a remarquée se maintient, la sympathie fait place à un jugement plus sévère. Que l'on se reporte, par exemple, aux commentaires d'Alexis-Albert Lefavre, consul de France à Québec de 1875 à 1881, pour qui *Charles Guérin* est «moins une éclosion littéraire qu'un acte politique⁶⁵». Et ce dernier de rappeler que «le patriotisme et les convictions politiques sont un mince mérite dans un genre où le public cherche avant tout l'amusement». Ici, le contenu ne suffit plus à combler les lacunes stylistiques que la critique française excusait auparavant. C'est que les propos de Lefavre participent déjà à ce mouvement qui, vers les années 1880, va soumettre la littérature canadienne-française à rude épreuve. Ainsi, le critique Virgile Rossel, dont l'opinion nous apparaît s'inscrire tout à fait dans cette lignée bien qu'il soit d'origine suisse, n'hésitera pas à dire que *Charles Guérin*, «malgré un fond valable, apparaît filiforme sur le plan de la trame: ce livre se fut signalé si la langue en avait été plus châtiée, la composition plus serrée, l'intrigue plus neuve⁶⁶». Cela ne ressemble pas à la réception que la France réservait aux œuvres canadiennes, quelques années seulement auparavant.

Du naturel des mœurs canadiennes

Dans son *Avis de l'éditeur*, Cherrier affirmait qu'en publiant *Charles Guérin* il a «assuré à notre littérature naissante un des premiers, sinon le premier roman de mœurs canadiennes, qui ait paru jusqu'à présent⁶⁷». Par l'emploi de cette désignation générique, il fournissait aux lecteurs du

63. Raoul Frary, *Revue de Montréal*, janvier 1879, p. 8-9.

64. Pierre Hébert, *loc. cit.*, p. 281.

65. Alexis-Albert Lefavre, *Conférence sur la littérature canadienne*, Versailles, Bernard, 1877, p. 30.

66. Virgile Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France*, Paris/Lausanne, Payot, 1895, p. 334.

67. Georges-Hippolyte Cherrier, *loc. cit.*, p. 4.

roman un critère d'appréciation auquel la critique littéraire, tant française que canadienne, recourut avec une remarquable constance pendant tout le XIX^e siècle. La première, parce qu'elle appréciait le divertissant exotisme des mœurs canadiennes, l'autre, parce qu'elle y reconnaissait l'expression de son identité nationale. D'où les nombreux commentaires sur la vraisemblance et le naturel des mœurs canadiennes qui parsèment les textes critiques portant sur *Charles Guérin*.

Les Français, fidèles à leur habitude d'insister sur la valeur du fond, lorsqu'ils lisent des romans canadiens, reconnaissent avec un unanime enthousiasme l'authenticité des tableaux de mœurs dans *Charles Guérin*. Raoul Frary, après avoir lu ce roman, «croit avoir vécu au Canada, tant les lieux et les gens sont décrits avec netteté, tant il y a de vie et de vérité dans ce récit sans prétention⁶⁸». Marie Fontenay parle d'une «œuvre toute canadienne qui se recommande par [...] les situations les plus vraies et les mieux senties⁶⁹». Louis-Adolphe de Puibusque y va quant à lui de ce contraste entre la simplicité des mœurs canadiennes et le tempérament des Français :

M. Pierre Chauveau [...] a peint le Canada tel qu'il est, avec un pinceau canadien [...]. Ce n'est pas, comme dans *René*, le vague des passions, tourment d'une jeunesse oisive ; c'est la vie réelle avec ses incertitudes, ses calculs, ses espérances, ses mécomptes⁷⁰.

Qu'on ne cherche pas à déceler, dans ces quelques commentaires, un rapport complexe entre fiction et réalité, si ce n'est que la vraisemblance a partie liée avec la simplicité des mœurs canadiennes, selon ce qu'en connaissent ces critiques français. Pierre Hébert a d'ailleurs souligné ceci d'intéressant à leur propos :

La prédominance du contenu, associé à la simplicité, conduit naturellement le lecteur à goûter la vérité des situations, l'exactitude des descriptions [...]. La littérature apparaîtra dès lors comme le portrait fidèle du Canadien français aux yeux d'une France qui, il faut bien le dire, ne saura guère de choses de lui avant les années 1880-1890⁷¹.

Ainsi, il ne suffit que d'une pointe d'exotisme et de couleur locale pour remporter l'adhésion de la plupart des lecteurs français du XIX^e siècle.

Bien qu'elle ne soit pas inspirée par des motifs identiques, la critique canadienne-française conserve le même intérêt pour ces tableaux de mœurs qu'elle associe invariablement aux critères de vraisemblance. Louis-Octave Letourneau, lorsqu'il annonce la parution de *Charles Guérin* en feuilleton dans *La Revue canadienne*, demeure sous l'impression «des tableaux de mœurs canadiennes, tracés par un peintre, qui aux premiers

68. Raoul Frary, *loc. cit.*, p. 275.

69. Madame Manoël de Grandfort, *op. cit.*, p. 270-271.

70. Louis-Adolphe de Puibusque, *loc. cit.*, p. 2.

71. Pierre Hébert, *loc. cit.*, p. 269.

coups de pinceaux, jette dans son cadre [...] une scène animée, pittoresque et tout à la fois originale, neuve et en même temps exacte et d'une vérité locale⁷²». Montpetit, dans l'article qu'il adresse à Placide Lépine, reprend lui aussi cet éloge des tableaux de mœurs: «Ce que j'ai le plus admiré dans *Charles Guérin*, affirme-t-il, c'est une série de petits tableaux de mœurs canadiennes d'un naturel charmant, d'une vérité parfaite⁷³.» Si Darveau fait preuve, quant à lui, d'un sentiment mitigé à l'égard du roman de Chauveau, il reconnaît néanmoins que dans certaines scènes «le naturel et le coloris [...] sont reproduits avec une stricte fidélité de mœurs et de couleur locale⁷⁴». Qu'il utilise le pseudonyme de Placide Lépine ou qu'il use de son propre nom, Casgrain invoque au contraire ce critère afin de condamner *Charles Guérin*: «*Charles Guérin* est un joli livre qu'on loue et qu'on ne lit pas. De canadien, il n'a guère que la signature⁷⁵.» À quoi cela tient-il, si l'on se fie à Casgrain? À la méconnaissance des mœurs canadiennes par l'auteur du roman: «M. Chauveau est né, a grandi, a vécu dans la ville. Il n'a étudié nos mœurs que dans des salons mi-français, mi-anglais⁷⁶.» Ce qui explique, sans doute, que Casgrain ait réduit *Charles Guérin* à n'être qu'«une ébauche, une étude inachevée de mœurs canadiennes⁷⁷». Henri-Émile Chevalier disait pourtant tout le contraire de Casgrain, moins de vingt ans auparavant: «À la ville comme aux champs, l'auteur de *Charles Guérin* sait son monde; le citadin aussi bien que le villageois se reconnaîtront parfaitement dans ses tableaux⁷⁸.» On peut en conclure qu'au-delà des divergences d'opinion subsiste donc la volonté commune d'illustrer un idéal de mœurs typiquement canadien.

Sans doute est-ce cet intérêt partagé qui a amené la critique à se rassembler autour de scènes comme celles de la mi-carême. Car cet épisode de la vie campagnarde offre un échantillon de choix pour tout lecteur en quête d'un contenu canadien. Fidèle à la grille de lecture de la critique française, Louis-Adolphe de Puibusque l'aborde selon le double critère de l'exotisme et de la francité: «[U]ne seule scène de village telle que celle de la mi-carême, par exemple, nous apprend mieux qu'un gros livre comment on parle chez les habitants ou cultivateurs du Canada, comment on y fait l'amour, comment on s'y amuse aux dépens d'autrui et ce qu'il y reste de notre vieille gaité [*sic*]⁷⁹.» Dans le même ordre d'idées, on peut lire, dans *La Minerve*, que «la scène de la mi-carême [...] a tout l'entrain, le comique,

72. Louis-Octave Letourneau, «Charles Guérin», *La Revue canadienne*, vol. III, n° 4, 10 février 1846, p. 15.

73. André Napoléon Montpetit, *loc. cit.*, p. 147.

74. Louis-Michel Darveau, *op. cit.*, p. 139.

75. Placide Lépine, *loc. cit.*, p. 122.

76. *Ibid.*

77. Henri-Raymond Casgrain, *loc. cit.*, p. 398.

78. Henri-Émile Chevalier, *loc. cit.*, p. 108.

79. Louis-Adolphe de Puibusque, *loc. cit.*, p. 2.

la dégingande [*sic*] d'une de nos plus campagnardes. L'actualité est admirablement bien observée⁸⁰. » Montpetit écrit, à propos de ce même chapitre, qu'il ne connaît « rien dans notre littérature qui pour le naturel et le coloris puisse [lui] être comparé ou même en approcher⁸¹ ». D'autres critiques, en revanche, relèvent les faiblesses et les inexactitudes du dialogue qui occupe la première partie de ce chapitre. Alors que Casgrain se demande « si ce dialogue n'est pas une charge contre nos habitants⁸² », Darveau affirme que « l'exagération y est poussée à l'extrême⁸³ » concédant qu'« on peut parler aussi mal, peut-être, dans une certaine classe, mais au moins, on y met plus de naturel et d'originalité⁸⁴ ». L'historien Lareau regrette enfin que l'auteur du roman « prête à nos cultivateurs un langage grossier qui ne peut que donner, à l'étranger, une fort mauvaise idée de nos campagnes⁸⁵ ».

L'on pourrait multiplier ces exemples sans que change le discours sur la peinture des mœurs dans *Charles Guérin*. Pour qu'une fiction leur paraisse vraisemblable, les critiques du XIX^e siècle réclament cet aspect de simplicité et de naturel que devrait contenir tout roman canadien. Chez le lecteur français, cela se résume à une quête d'exotisme, à un attrait irrésistible pour le mythe canadien. La critique canadienne-française, bien qu'elle en soit exempte, n'envisage pas plus la vraisemblance et le naturel dans une optique référentielle, au XIX^e siècle. Qu'on se rappelle, à ce chapitre, ce que dit Casgrain à propos de la littérature nationale, dans son article sur « Le mouvement littéraire au Canada » :

Ainsi, sa voie est tracée d'avance : elle sera le miroir fidèle de notre petit peuple dans les diverses phases de son existence, avec sa foi ardente, ses nobles aspirations, ses élans d'enthousiasme, ses traits d'héroïsme, sa généreuse passion de dévouement. Elle n'aura point ce cachet de réalisme moderne, manifestation de la pensée impie, matérialiste⁸⁶.

Ainsi, la vraisemblance ne réside pas dans l'adéquation avec le réel, mais bien dans l'expression d'un idéal social, comme en témoigne cette remarque de Jules-Paul Tardivel, à propos du roman de Chauveau : « Vous y trouvez la tranquillité, les détails intimes et charmants, les scènes domestiques, le naturel qu'il ne faut pas confondre avec le réel⁸⁷. » Cette distinction entre réel et naturel s'avère fondamentale pour qui cherche à comprendre le discours sur la littérature canadienne-française au XIX^e siècle. Car rien ne sert d'invoquer la caution du réel à une littérature qui, cher-

80. Anonyme, *loc. cit.*, p. 2.

81. André-Napoléon Montpetit, *loc. cit.*, p. 147.

82. Henri-Raymond Casgrain, *loc. cit.*, p. 398.

83. Louis-Michel Darveau, *op. cit.*, p. 140.

84. *Ibid.*

85. Edmond Lareau, *op. cit.*, p. 285.

86. Henri-Raymond Casgrain, « Le mouvement littéraire au Canada », *Œuvres complètes. Tome premier, Légendes canadiennes et variétés*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1884, p. 369.

87. Jules-Paul Tardivel, *loc. cit.*, p. 306.

chant à recréer un état de société exemplaire, se veut l'expression « du Vrai, du Bien et du Beau dans les idées et les sentiments⁸⁸ ».

Le souci de la forme

Quand on sait la portée didactique du discours sur la littérature nationale au XIX^e siècle, on a peine à croire que la critique canadienne-française ait été sensible aux aspects stylistiques et formels de *Charles Guérin*. De même, on se demande quelle a pu être l'importance de la forme chez un lecteur français qui, d'abord guidé par son attitude sympathisante à l'égard des lettres canadiennes, évite d'en relever les faiblesses de composition. Bien que la dimension stylistique n'occupe, à vrai dire, qu'un infime espace dans les textes portant sur *Charles Guérin*, elle y revêt néanmoins un rôle appréciable aux yeux des lecteurs du XIX^e siècle.

Dans *Le Mouvement littéraire au Canada*, Casgrain avait ainsi défini, en 1866, les devoirs de la critique envers les lettres canadiennes : « Une étude attentive, un examen sérieux des ouvrages qui surgissent, de sobres encouragements, mêlés de conseils graves, telles sont les qualités d'une saine critique, propre, à la fois, à fortifier le talent et à le diriger, à réprimer ses excès et à favoriser son essor⁸⁹. » Rien ne sert, selon Casgrain, de recourir au « persiflage [...] qui peut jeter le découragement dans certaines intelligences⁹⁰ », pas plus qu'il ne faut cultiver « des éloges prodigués sans discernement [...] qui peuvent perdre les plus beaux talents en les enivrant par de faciles succès⁹¹ ». Encore eut-il été souhaitable que Casgrain se soit rappelé la leçon lorsqu'il écrivit ses « Silhouettes littéraires » dans *L'Opinion publique*, en 1872. Dans de telles circonstances, ses recommandations peuvent paraître bien éloignées de ce qu'était la critique littéraire canadienne-française au XIX^e siècle.

Il faut pourtant en retenir cette volonté d'œuvrer dans l'équilibre et la mesure, qui fut à l'origine d'une dialectique incessante entre le fond et la forme, chez la plupart des critiques canadiens-français. L'on vient ainsi tempérer un jugement trop élogieux ou trop sévère, à l'endroit d'un roman, par une remarque sur ses qualités esthétiques et formelles. Ce que David Hayne a appelé la querelle littéraire de 1870, en parlant de la réception de *Charles Guérin*, fut sans doute l'exemple le plus frappant de ce recours systématique à l'argument du style. Placide Lépine, qui était à l'origine de ce débat, avait affirmé que ce roman présentait « toutes les qualités de la forme, excepté la vie : style élégant, harmonieux, irréprochable, mais sans nerf et sans couleur locale⁹² ». Montpetit, en réponse à

88. Napoléon Bourassa, « Prospectus », *La Revue canadienne*, 1864.

89. Henri-Raymond Casgrain, « Le mouvement littéraire au Canada », *op. cit.*, p. 362.

90. *Ibid.*, p. 361.

91. *Ibid.*

92. Placide Lépine, *loc. cit.*, p. 122.

cet arrêt, écrivit : « M. Lépine en vante le style à outrance, et moi je trouve après l'avoir lu, que c'est surtout par le style qu'il pêche⁹³. » Sans plus d'explications sur les défaillances formelles de l'ouvrage, il affirme : « Aussi, je n'en reviens plus d'entendre dire que ce livre manque de couleur locale⁹⁴. » Casgrain revient enfin à la charge en rangeant cette fois-ci « les faiblesses de style et de couleur locale⁹⁵ » parmi les « défauts saillants du roman⁹⁶. » Dans le détail de l'article se révèle pourtant cette incontournable dialectique entre le contenu et la forme. En effet, « [l]a description de vent du nord-est [*sic*], qui ouvre le troisième chapitre du roman, est excellente de vérité mais très faible de style⁹⁷ », si l'on en croit Casgrain. Ainsi, l'éloge d'une parfaite harmonie entre le fond et la forme est à proscrire pour une critique qui veut « séparer l'ivraie du bon grain⁹⁸ » parmi les « talents littéraires [qui] ne se comptent plus⁹⁹ ».

Le lecteur français n'a pas ces préoccupations et, s'il évite d'en rajouter à propos des qualités stylistiques du roman canadien, il n'hésite pas, néanmoins, à le gratifier des plus chaleureux éloges. Tel est le cas de Louis-Adolphe de Puibusque qui reconnaît à *Charles Guérin* de n'exclure « ni la philosophie des idées, ni la poésie des images¹⁰⁰ ». Madame Manoël de Grandfort, rappelons-le, parle du roman comme d'« une œuvre toute canadienne qui se recommande par les qualités du style les plus brillantes et les situations les plus vraies et les mieux senties¹⁰¹ ». Quant au comte de Montalembert, il évoque en même temps « la constante élévation de pensée de l'auteur¹⁰² », son « style excellent¹⁰³ ».

À cette sympathie initiale viendra pourtant se substituer, au tournant des années 1880, ce que Pierre Hébert a appelé « l'ère du soupçon¹⁰⁴ ». L'indulgence fait progressivement place à une approche qui se veut plus rigoureuse. Dans sa *Conférence sur la littérature canadienne*, Alexis-Albert Lefavre dira de *Charles Guérin* que c'est « moins une éclosion littéraire qu'un acte politique¹⁰⁵ ». Cela n'est pas sans présager le verdict de Virgile Rossel, qui résume le roman en ces termes : « Ce début promettait ; si la langue en avait été plus châtiée, la composition plus serrée, l'intrigue plus neuve, *Charles Guérin* n'aurait guère été surpassé par les romans du

93. André Napoléon Montpetit, *loc. cit.*, p. 147.

94. *Ibid.*

95. Henri-Raymond Casgrain, « Critique littéraire », *loc. cit.*, p. 397.

96. *Ibid.*

97. *Ibid.*

98. *Ibid.*, p. 385.

99. *Ibid.*

100. Louis-Adolphe de Puibusque, *loc. cit.*, p. 2.

101. Madame Manoël de Grandfort, *op. cit.*, p. 270-271.

102. Lettre de Charles de Montalembert, *op. cit.*, p. 12.

103. *Ibid.*

104. Pierre Hébert, *loc. cit.*, p. 284.

105. Alexis-Albert Lefavre, *op. cit.*, p. 30.

Dominion¹⁰⁶. » Désormais, le souci de la forme figurera donc parmi les critères de réception de la littérature canadienne en France et l'on ne craindra plus de citer en exemple le modèle européen comme idéal à atteindre.

Il faut se remémorer le mot de l'abbé Casgrain, cité en début d'article¹⁰⁷, pour constater combien cette incursion dans la réception critique de *Charles Guérin* en dit long sur l'institution littéraire canadienne au XIX^e siècle. La reconnaissance critique, au Canada français, passe alors par un ensemble de critères qui empruntent autant aux préceptes moraux qu'aux vertus patriotiques les qualités d'une œuvre littéraire. La France conserve quant à elle un irrésistible attrait aux yeux des littéraires canadiens-français, bien qu'elle persiste dans la voie d'un discours mal adapté aux conditions d'émergence de leur littérature.

En « multipliant les coupes synchroniques en différents points de la diachronie, de manière à faire apparaître, dans le devenir des structures littéraires, les articulations historiques et les transitions d'une époque à l'autre¹⁰⁸ », nous avons voulu interroger l'évolution de la critique littéraire du XIX^e siècle, au Canada français. Ainsi en est-il ressorti que le discours exégétique de l'époque, mis à part quelques manifestations d'une subjectivité furtive, fait preuve d'une étonnante homogénéité. L'incidence des querelles et des amitiés littéraires sur la réception des œuvres ne doit pas faire écran à une dynamique commune à plusieurs lecteurs canadiens du XIX^e siècle. Soumis à l'autocensure, sous peine de s'attirer les foudres du clergé, les critiques littéraires doivent constamment manifester leur adhésion aux valeurs morales et catholiques de l'époque, quand il ne s'agit pas de faire état des vertus patriotiques d'un ouvrage. Selon Jauss, à un certain stade de l'expérience esthétique, « le processus psychique d'accueil d'un texte ne se réduit nullement à la succession contingente de simples impressions subjectives ; c'est une perception guidée, qui se déroule conformément à un schéma indicatif bien déterminé¹⁰⁹. » Le mode de réception exercé par la critique canadienne, au XIX^e siècle, nous semble conforme à ce schéma interprétatif.

En fait, si l'on se fie à l'attitude des lecteurs de *Charles Guérin*, on doit se rendre à l'évidence que le discours critique, au XIX^e siècle, a eu tendance à « orienter plus qu'à interpréter¹¹⁰. » Et c'est en mesurant l'écart qui se manifeste entre la réception d'une œuvre et le texte lui-même que

106. Virgile Rossel, *op. cit.*, p. 334.

107. Henri-Raymond Casgrain, voir note 4.

108. Hans Robert Jauss, *op. cit.*, p. 68-69.

109. *Ibid.*, p. 50.

110. Maurice Lemire *et al.*, *La vie littéraire au Québec 1840-1869. Tome III*, Sainte Foy, Les Presses de l'Université Laval, Centre de recherche en littérature québécoise, 1996, p. 529.

l'on peut voir se profiler avec exactitude l'horizon d'attente des lecteurs canadiens de l'époque. Ne faut-il pas se demander, par la même occasion, jusqu'à quel point la pensée des écrivains fut tributaire de la position qu'ils souhaitaient occuper dans le champ de la critique littéraire; jusqu'où les mécanismes de l'autocensure ont exercé leur influence sur la production littéraire de l'époque; et, si tel n'est pas le cas, quels sont les éléments qui furent littéralement occultés, lors de la lecture du texte, pour qu'il puisse satisfaire l'horizon d'attente de la critique littéraire? Sans doute devrions-nous, à la lumière de ces considérations, étudier la conception de la littérature au XIX^e siècle en s'inspirant des œuvres elles-mêmes plutôt que de le faire à travers leur réception critique. Se révéleraient alors des aspects demeurés jusque-là inédits de *Charles Guérin. Roman de mœurs canadiennes*.